

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-huit février,

N°25.01.03

Le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni à 12h15 en session ordinaire au siège du Syndicat Intercommunal du Grand Vallat sous la présidence de Madame Amapola VENTRON.

Nombre de membres en exercice : 12

Date de convocation du Comité Syndical : 21 février 2025

Présents	10
Pouvoir	2
Absent/ Excusé	

MEMBRES PRESENTS : Amapola VENTRON, Philippe ARDHUIN, Richard MALLIÉ, Evelyne LOUIS, Mathieu PIETRI, Laurence BEGEY, Dominique VALÉRA, Corinne LEMEUT, Joseph CASSARO et Robert CANAMAS

OBJET :

**DEMANDE DE
SUBVENTION
AUPRÈS DE L'ETAT
AU TITRE DE LA
DOTATION
D'EQUIPEMENT DES
TERRITOIRES
RURAUX (DETR)-
ANNEE 2025**

POUVOIRS : Christian TANTI à Amapola VENTRON
Sylvie SOUCHON à Laurence BEGEY

Madame la Présidente expose,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu les subventions d'investissement attribuées aux collectivités territoriales au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux codifiée aux articles L.2334-32 à L.2334-39 et R.2334-19 à R.2334-35 du code général des collectivités territoriales,

Vu l'activité d'hébergement de données numériques (Datacenter) et de Centre de Supervision Urbain Intercommunal (CSUI) du Syndicat Intercommunal du Grand Vallat (SIGV) mutualisée pour les communes de Bouc Bel Air, Cabriès et Simiane-Collongue,

Considérant qu'il est nécessaire d'améliorer la supervision des événements et incidents survenant dans les locaux du SIGV,

Considérant qu'il est également envisagé de renforcer les performances de recherche du CSUI en l'équipant d'une solution de recherche vidéo analytique, de cyber-sécuriser et de superviser les infrastructures de vidéo-protection du centre de supervision pour les communes membres.

Le Syndicat Intercommunal du Grand Vallat, souhaite renforcer la sécurité et la protection de ses locaux et infrastructures, comprenant son Datacenter, ainsi que le CSUI. Ces locaux hébergeant toutes les infrastructures numériques du syndicat et des 3 villes membres, ainsi que les serveurs, stockage et le mur d'image du CSUI couvrant le territoire intercommunal, le SIGV doit être particulièrement vigilant à la sécurité et l'intégrité physique de son bâtiment.

En accord avec les axes prioritaires d'interventions fixés par la commission DETR pour 2025, concernant les nouvelles technologies de l'information et de la communication, le projet du SIGV a pour objectif de superviser et gérer de manière proactive les événements et incidents survenant dans ses locaux, son CSUI et son Datacenter.

Un dispositif de supervision et d'alerte par Email, App mobile et SMS, raccordant les sondes de température, la sécurité incendie, la sécurisation électrique, les

serveurs et stockage des systèmes de vidéo-protection, permettra d'améliorer de manière significative la sécurité des biens et des personnes sur le site.

Madame la Présidente propose aux membres du syndicat de solliciter l'Etat, afin de bénéficier d'une subvention dans le cadre de la DETR.

Le plan de financement de ces dépenses s'établit comme suit :

Conseil Départemental 13 – Equipements pour la sécurité publique déc. 2024 (30% accordés sur la globalité du projet, basé sur des devis initiaux)	23,91 %	5 000 € HT
DETR 2025	50 %	10 455 € HT
Financement SIGV	26,09 %	5 455 € HT
TOTAL	100 %	20 910 € HT

LE COMITÉ SYNDICAL

Où l'exposé de Madame la Présidente
Après avoir délibéré à l'unanimité

Autorise le syndicat à solliciter une subvention d'un montant de 8333 euros dans le cadre de la DETR auprès de l'Etat pour le financement des frais engagés à hauteur de 25 902 € TTC.

Autorise la Présidente du Syndicat Intercommunal du Grand Vallat à signer tous les documents afférents à ce dossier.

Fait et délibéré à SIMIANE-COLLONGUE, Les jours, mois et an susdits
Ont signé au registre, tous les membres présents.
Pour copie conforme.

Certifiée exécutoire par la
Présidente, Compte-tenu de la
réception en
Sous-Préfecture
le : et de la
publication le :

Amapola VENTRON,
Présidente



Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : SIGV
Utilisateur : CAUHAPE Florence

Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	25_01_03
Objet :	demande de subvention au titre de la DETR 2025
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2025-02-28 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Délibérations
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	7.5 - Subventions
Identifiant unique :	013-241300425-20250228-25_01_03-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
Enveloppe métier Nom métier : 013-241300425-20250228-25_01_03-DE-1-1_0.xml	text/xml	864 o
Document principal (Délibération) Nom original : 25.01.03 demande subv DETR 2025.pdf Nom métier : 99_DE-013-241300425-20250228-25_01_03-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	788.6 Ko

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	3 mars 2025 à 12h00min40s	Dépôt initial
En attente de transmission	3 mars 2025 à 12h00min42s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	3 mars 2025 à 12h00min43s	Transmis au MI
Acquittement reçu	3 mars 2025 à 12h00min56s	Reçu par le MI le 2025-03-03